

Hausse de l'aide française au développement, Emmanuel Macron doit transformer l'essai

Paris, le lundi 9 avril 2018– En 2017, la France a consacré 0,43 % de sa richesse nationale à la solidarité internationale (contre 0,38 % en 2016), soit une hausse de 14,9 %. C'est ce qui ressort des chiffres de l'OCDE publiés ce jour. Une bonne nouvelle attendue par les ONG. Cependant Coordination SUD, invite la France à se projeter plus loin pour se mettre au niveau des standards internationaux. De même, elle restera vigilante à ce que l'aide publique au développement française ne soit pas détournée de son objectif premier de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Coordination SUD salue cette hausse et rappelle que l'augmentation de l'APD en 2017 est due à la mobilisation exceptionnelle des parlementaires et des ONG fin 2016, pour que le budget 2017 soit plus ambitieux : augmentation des crédits de l'APD et du taux de la taxe sur les transactions financières - TTF (de 0,2 à 0,3 %).

Le récent Comité interministériel pour la Coopération internationale au développement (Cicid) a en outre acté une poursuite de l'augmentation de l'aide publique au développement (APD) pour atteindre 0,55 % de la richesse nationale en 2022, conformément à l'engagement d'Emmanuel Macron. Un cap cependant insuffisant pour respecter l'engagement international maintes fois répété des 0,7 %.

Pour Philippe Jahshan, président de Coordination SUD : « Si cette évolution paraît régulière un effort budgétaire a manqué jusqu'ici. Il faudra par conséquent la concrétiser en y allouant chaque année les moyens nécessaires. La trajectoire actuelle du Cicid ne prévoit un engagement effectif de nouveaux crédits qu'en 2020. La France doit augmenter sa contribution budgétaire dès 2019 ».

Pour Claire Fehrenbach, administratrice de Coordination SUD et directrice générale d'Oxfam France « Le budget 2019 devra aller plus loin. La totalité de la taxe sur les transactions financières doit être affectée à la solidarité internationale et aux changements climatiques. La France pionnière des financements innovants doit maintenir son ambition et donner l'exemple ».

Coordination SUD questionne régulièrement la cohérence de la structure et les cibles de l'aide française qui nuisent à son efficacité et la détournent de ses objectifs premiers. Pour Philippe Jahshan : « L'aide française est marquée par une forte proportion de sa part de prêts, qui pilotés avec des exigences de solvabilité ne bénéficient pas aux pays les moins avancés. Ce déséquilibre croissant doit s'inverser au profit des dons » et d'ajouter « Nous serons vigilants à ce que les moyens supplémentaires qui doivent être dégagés pour l'APD profitent en priorité aux pays les moins avancés et à la lutte contre la pauvreté et les inégalités ».

Contact presse

Bénédicte Bimoko, bimoko@coordinationsud.org - Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui près de 170 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.